



les Fréchets

BASKET-CLUB

PROJET DE CLUB

L'AVENIR AU FEMININ

Cap2016

LE MEILLEUR MOYEN DE DEVINER L'AVENIR, C'EST DE LE CREER.

Peter DRUCKER

Nota : Se projet se fonde sur le Projet initié par Henri Samson en 2002, baptisé :
EN AVANT TOUTE ! LES FRECHETS BC CAP 2006 et fait suite au Projet CAP2013.

Tout club sportif est un édifice fragile, assemblage de personnes d'horizons divers, mais partageant un but commun : pour nous le BASKET-BALL.

Mise à jour : JANVIER 2013

L'AVENIR AU FEMININ Cap 2016

Synopsis :

Notre projet baptisé « L'avenir au féminin Cap2016 », consiste dans la période 2013-2016, à conforter notre position de leader de la formation des jeunes joueuses de la zone de Saint-Nazaire, de l'estuaire et de la Presqu'île Guérandaise.

Pour cela nous conservons notre Cap sportif vers le plus haut niveau régional, tout en restant un club de quartier, accessible à toutes les catégories de joueuses.

Il est nécessaire dans toutes les tranches d'âges concernées, de maintenir au moins une équipe de niveau départemental, et une équipe de niveau régional.

Pour y parvenir nous favoriserons les ententes, et au-delà, les rapprochements les plus étroits possibles, avec un ou plusieurs clubs locaux.

Notre positionnement en zone Urbaine Sensible, nous conduit à mener des actions d'intégration sociale et de prévention contre les incivilités.

Notre sensibilité nous pousse aussi, à s'ouvrir aux populations atteintes de handicaps.

En plus d'inciter les jeunes à prendre des responsabilités d'encadrement, nous chercherons aussi à associer davantage leurs parents au fonctionnement, et à la direction du club.

Enfin, pour que l'action des acteurs de notre club soit mieux reconnue, un effort de communication sur le basket féminin aux Fréchets sera accompli.

Fiche signalétique

L'Association « LES FRECHETS BASKET CLUB – FBC » a été créée le 6 mai 1997 (parution au Journal Officiel du 7 juin 1997 sous le numéro 934). Déclaration à la Sous-Préfecture de St-Nazaire sous le numéro 3/09676 en date du 7 mai 1997.

L'agrément Jeunesse et Sports n°44 S 1165, a été délivré le 22 décembre 1997.

N° informatique FFBB : 0 444 010 OMS : 0057
N° SIRET : 41862999400017 Code APE : 9312Z
N° URSSAF : 714194776
N° Assedic : 493911 J Code: 37602
Siège social : Gymnase du groupe scolaire Léon Blum
95, route des Fréchets 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. : 06 61 06 92 92

frechets@live.fr www.frechets-basket.fr.nf

Coordonnées bancaires : ASS. LES FRECHETS BASKET CLUB

Crédit Mutuel Saint-Nazaire Hôtel de ville

Code Banque : 10278 Guichet : 36132 Compte 00010637602 Clé Rib: 45

Un peu d'histoire

En 2013, les Fréchets Basket Club ont 47 ans d'histoire !

Le Club des FRÉCHETS BASKET trouve ses racines dans la création, en 1959, de l'AMICALE LAÏQUE LÉON BLUM LES FRÉCHETS, du nom d'un quartier Ouest de Saint-Nazaire(*). La naissance, en 1966, d'une section Basket au sein de cette amicale est à mettre à l'actif de Roger BOUTHEMY et de quelques passionnés.

L'AMICALE LAÏQUE LES FRÉCHETS (A.L.L.F.), section Basket, prend son envol dans le paysage sportif Nazairien, conduite par le Président Clément BOUÉ pendant pas moins de 25 saisons ! Très rapidement, le Club reçoit le renfort de joueurs en provenance de l'U.M.P., suite à la disparition de sa section basket. Club constitué à ce moment entièrement d'équipes masculines, l'A.L.L.F. obtient rapidement des résultats honorables en Championnat Départemental et ce, dans les différentes catégories d'équipes engagées.

La saison 1973/1974 voit pour la première fois de jeunes joueuses fouler le parquet du gymnase de l'école Léon Blum : c'est le début d'une nouvelle ère puisqu'il ne faut attendre que deux saisons pour voir le Club compter dans ses rangs plus de filles que de garçons.

Et c'est lors de la saison 1977/1978 que, pour la 1ère fois, une équipe Seniors Féminines porte les couleurs de l'A.L.L.F. Il s'ensuit une montée en puissance exponentielle qui conduit les Seniors Filles, coachée à l'époque par « l'homme au pull-over rouge », Louis MAHÉ, à ouvrir la porte de la Nationale IV en 1986, puis de la Nationale 3. Ce niveau reste le leur de longues années avec quelques saisons en demi-teintes qui les relèguent au niveau Régional.

L'entité Basket se sépare de l'Amicale Laïque en 1997 pour voler de ses propres ailes et devient, à cette occasion, les FRÉCHETS BASKET CLUB (F.B.C.).

La saison 1997/1998 est marquée par une tentative d'union avec l'Etoile Saint-Nazaire qui concerne uniquement les équipes Féminines des deux Clubs Nazairiens. La formation ainsi constituée évolue pour une saison sous le nom de U.N.B.A (Union Nazairienne Basket Atlantique) en R1 mais chaque Club reprend sa liberté la saison suivante, pour cause notamment de modifications des règlements fédéraux.

On retient de la saison 2001/2002 la disparition de l'équipe Seniors Garçons. Le manque d'engouement des Masculins et l'absence de relève de jeunes joueurs conduisent, entre autres, à réfléchir en 2002/2003 sur le devenir du Club. A l'instigation d'Henri SAMSON, cette réflexion s'exprime dans la rédaction d'un projet de Club, portant le nom de «CAP 2006 » qui recadre les objectifs du F.B.C : favoriser la pratique du Basket Féminin de haut niveau à St Nazaire et en Presqu'île, tout en gardant cette identité de Club de quartier ouvert à la pratique du Basket Féminin pour le plus grand nombre et à tous les niveaux.

Cette décision coïncide avec le départ des derniers Garçons, au début de la saison 2003/2004, vers des Clubs dans lesquels le Basket Masculin est pratiqué, spécialisant de fait, le club dans la pratique féminine.

Durant toutes ces années, des titres Départementaux et Régionaux sont venus récompenser les efforts des équipes Seniors, Masculines et Féminines, et des équipes de jeunes joueuses et leur encadrement, témoignant de la qualité du travail de formation. Le club a d'ailleurs obtenu, au cours de la saison 2008-2009, la médaille de bronze des clubs formateurs du département.

Dans le cadre du Projet CAP2013, notre positionnement en zone Urbaine Sensible, au cœur de notre cité Nazairienne, nous a conduit à jouer pleinement notre rôle citoyen, en réalisant de nombreuses actions de prévention et d'intégration sociale.

S'il fallait souligner une particularité des FRÉCHETS B.C, ce serait sans nul doute la forte implication des femmes dans le fonctionnement et la gestion du Club, et ce depuis de nombreuses années.

Pour conclure, cette saison encore, des équipes évoluent en championnat Régional dans toutes les catégories : résultat d'un travail d'investissement de formation sur le long terme.

Situation actuelle

En 2013, LES FRECHETS BASKET CLUB, c'est :

- un club de membres, essentiellement féminins et jeunes
- un club de ville bien ancré dans son quartier.
- un club situé en zone urbaine sensible à forte densité multiculturelle.

Nota : Les importants travaux de reconfiguration du quartier en cours, ont entraînés un déplacement de population, qui s'est traduit ses dernières années par une baisse sensible de nos effectifs.

Les effectifs officiels (source Comité Départemental) pour la saison 2011-2012 étaient :

SENIORS	FFBB		11
JUNIORS	U 20	< 20 ANS	12
CADETTES	U 17	< 17 ANS	14
MINIMES	U 15	< 15 ANS	27
BENJAMINES	U 13	< 13 ANS	22
POUSSINES	U 11	> 5 ANS	59
LOISIR	VETERANS	-	0
DIRIGEANTS			26
		TOTAL	171

Le club est jeune, puisque le total des joueuses de moins de 17 ans était de 122, soit 71% et que la proportion des moins de 11ans est de 1/3.

Environ 30% de nos adhérents sont de familles issues de l'immigration.

L'organisation est assurée par un Comité Directeur composé de 10 personnes.

Projet Sportif

CONFORTER NOTRE POSITION DE LEADER DE LA FORMATION DES JEUNES BASKETTEUSES DE LA ZONE DE SAINT-NAZAIRE, DE L'ESTUAIRE ET DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE.

Au plan sportif, avec 14 équipes dans les divers championnats, le club dispose d'un vivier important dans toutes les catégories d'âges et de niveaux, permettant des espoirs de remontée à meilleurs niveaux après un passage difficile les 2 dernières saisons, après le départ de jeunes seniors.

LES EQUIPES DE LA SAISON SPORTIVE 2012/2013

- 1 équipe SENIORS filles – Région 3
- 1 équipe SENIORS filles – Départemental 4

- 1 équipe CADETTES – Région
- 1 équipe CADETTES – Départemental 1

- 1 équipe MINIMES filles – Départemental 1
- + 1 Coopération territoriale en Région
- 1 équipe MINIMES filles – Départemental 2

- 1 équipe BENJAMINES – Région
- 1 équipe BENJAMINES – Départemental 2
- 1 équipe BENJAMINES – Départemental 3

- 1 équipe POUSSINES – Départemental 1
- 1 équipe POUSSINES – Départemental 3
- 1 équipe POUSSINES – Départemental 3

- 2 équipes MINI-POUSSINES

Et aussi :

- 1 école de basket

- 4 arbitres officiels

- 20 entraîneurs & coachs

- Partenariat sportif avec l'IUT de saint Nazaire

Politique Sportive & sociale

C'est le fondement de ce projet de club qui doit recueillir l'adhésion de la très large majorité des adhérents. Ce projet de club doit permettre d'affirmer nos valeurs déjà reconnues par le monde sportif et les différentes institutions.

- Dynamisme et résultats sportifs
- Formation des joueurs, entraîneurs, arbitres et dirigeants
- Promotion de nos meilleures équipes, source d'émulation et vitrine pour le monde extérieur, tout en préservant notre identité de « Club de Quartier »
- Convivialité, solidarité, intégration : socle de cohésion sociale au sein d'un quartier populaire et multiculturel
- Prise de responsabilités par les jeunes et de leurs parents

La recherche d'un bon niveau sportif ne doit pas faire oublier le rôle social important que le Club doit jouer dans son quartier au sens large du terme (la Tréballe, la Chesnaie, la Bouletterie).

Le rôle social, et d'intégration, en particulier, doivent rester un point fort du club.

En effet, la pratique sportive créatrice de lien social constitue un support remarquable aux règles de la vie en communauté, de la citoyenneté et de la mixité sociale.

Le FBC doit poursuivre ses efforts pour faire de l'animation sportive un levier de développement personnel pour le plus grand nombre et notamment pour les publics en difficultés.

OBJECTIFS SPORTIFS :

- Les équipes Seniors féminines en Région et haut de tableau Départemental
- Les équipes de Jeunes en championnat Régional dans toutes les catégories,
- Doubler les équipes Jeunes Région par des équipes Département.
- Initier, former, et perfectionner les Entraîneurs et Arbitres
- Faire participer nos jeunes aux écoles d'arbitrage et de tables de marque
- Créer avec le monde sportif nazairien et celui du basket en particulier des relations conviviales et d'étroite collaboration

OBJECTIFS SOCIAUX

- Consolider la structure actuelle du Club par des ententes et des partenariats permettant de mutualiser les ressources et les moyens
- Chaque saison, organiser des actions visant à renforcer la cohésion sociale et culturelle des adhérents et de leur famille, la citoyenneté et une meilleure intégration des populations à handicap.
- Maintenir le partenariat avec l'IUT pour conserver un lien avec la jeunesse étudiante

L'organisation

METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION AU SERVICE DES ENTRAINEURS, JOUEUSES & ARBITRES,

Pour une bonne organisation, clef de voûte du fonctionnement du club, chaque année, il est nécessaire de prendre les mesures ci-après :

- ✓ Dès le printemps, anticiper les besoins sportifs de la future saison !
(recenser les départs, mutations, prêts des équipes Jeunes et Seniors).
- ✓ Agir par des recrutements extérieurs si nécessaire, (dans l'attente de la montée en puissance des équipes de Jeunes).
- ✓ Recruter l'encadrement sportif nécessaire, y compris professionnel.
- ✓ Mettre en adéquation le corps arbitral du Club avec les règlements.
- ✓ Accentuer la formation des cadres pour l'obtention de diplômes officiels.
- ✓ Participer aux Instances officielles (Département, Ligue, OMS...)
- ✓ Préparer des actions pour dynamiser la future saison sportives (tournois...)
- ✓ Préparer des animations pour la vie de club et consolider le lien social.
- ✓ Faire l'inventaire des besoins en équipements et tenues
- ✓ Démarcher les sponsors & Préparer les dossiers de financement
- ✓ Faire de l'Assemblée Générale, un temps fort de rencontre & d'échanges entre les différents acteurs du club et les parents. Renouveler le Comité Directeur & les Commissions.

- COMITE DIRECTEUR

Conformément aux articles 8 & 9 des statuts, le Comité Directeur décide de l'organisation du Club. Le Comité Directeur prend les grandes décisions qui engagent l'avenir du club.

Afin d'assurer l'avenir du club, Il est important d'élargir au maximum l'accès des membres du club au Comité Directeur, et notamment aux jeunes.

Dans un souci d'efficacité, le Comité Directeur donne délégation au bureau de prendre les décisions urgentes qui s'imposent pour la bonne marche du club, dans le respect des grandes orientations du projet de club. Ces décisions devront dans tous les cas être entérinées ensuite.

BUREAU

Toujours selon les statuts, (article 10) le Bureau est chargé de mettre en œuvre les décisions arrêtées par le Comité Directeur. Toutes les tâches liées à la mise en œuvre des décisions du Comité Directeur feront l'objet d'un recensement afin d'être en mesure de déterminer le rôle de

chacun. Toutes les tâches déléguées par le Comité Directeur seront doublées afin de faire face aux absences de la Personne responsable de ces missions.

Un document écrit précisera -qui fait quoi- et les modalités d'intervention pour ce qui concerne les tâches principales.

LES COMMISSIONS

Toujours selon les statuts, (article 11), chaque année le club doit mettre en place trois commissions obligatoires et des commissions facultatives.

Les commissions obligatoires sont la Commission Finances et organisation, la Commission Technique et la Commission Médiation.

Les commissions sont constituées de membres du Comité Directeur, de membres de l'encadrement ou autres membres cooptés.

Ces structures doivent permettre d'élargir la participation du plus grand nombre au fonctionnement du club et l'émergence des Dirigeants de demain.

Nota : Compte-tenu, de l'existence de statuts détaillés et d'un Projet club cadrant bien le fonctionnement, il n'a pas paru au club nécessaire de se doter d'un Règlement Intérieur.

Principes administratifs et financiers.

Le projet de club ne doit pas se traduire par des dysfonctionnements d'organisation (financier notamment) qui pourraient nuire à l'avenir du club.

Dans ce cadre et compte tenu des apports financiers, que la Ville de St-Nazaire et les divers organismes sont susceptibles d'apporter, les mesures ci-après sont arrêtées :

- principe de la transparence financière
- établissement d'un budget prévisionnel annuel
- tenue des comptes selon les grands principes comptables

Conclusion

Le projet de club **L'AVENIR AU FEMININ Cap2016**

doit être l'élément fédérateur de toutes les forces du Club.

Nos décisions, tant sportives que d'organisation doivent constamment s'imprégner de ce projet, véritable fil rouge de nos actions.

Avec l'aide de tous les acteurs du club, la mise en oeuvre de ce projet favorisera, le plaisir de jouer, la sportivité et la prospérité des FRECHETS BASKET CLUB, en lui-même ou en coopération avec d'autres clubs partenaires de la région nazairienne.